

**11 MAI REANIMATION
EN GREVE**



**La REA exige des compétences
Les soignants exigent de la reconnaissance**

→ **La nécessité pour les personnels de réanimation et soins continus de bénéficier de formations adaptées compte tenu de la technicité de plus en plus importante des prises en charge en réanimation.**

→ **Une NBI (nouvelle bonification indiciaire) et IFR (indemnité forfaitaire de risque) adaptées aux compétences spécifiques des personnels de réanimation et soins continus et la revalorisation salariale de 300 € net minimum pour tous les personnels de la fonction publique hospitalière.**

La réévaluation du ratio soignants / lits dans les services réanimation et soins continus de jour comme de nuit.

→ **Ce ratio devra être calculé sur le nombre de lits et non sur les taux d'occupation.
Ainsi que la création d'un ratio patients pour les kinésithérapeutes.**

L'augmentation pérenne du nombre de lits de réanimation sur l'ensemble du territoire national, l'augmentation des formations qualifiantes et l'embauche du personnel nécessaire afin d'armer ces unités.

→ **Le dégel du point d'indice pour les agents de la fonction publique hospitalière.**



**Rassemblement place de Catalogne
à Perpignan à 10h**